

**Vous voulez découvrir l'Armée de l'air et de l'espace?
Vous souhaitez aider l'armée d'active ? Devenez réserviste**

PREPARATION MILITAIRE INITIALE ET DE PERFECTIONNEMENT A LA DEFENSE NATIONALE SUR LA BASE AERIENNE 115 ORANGE



**Initiation au savoir-faire et au savoir-être militaire
Découverte de l'Armée de l'air et de l'Espace, et de ses métiers**

Conditions à remplir :

- Etre de nationalité française et jouir de ses droits civiques,
- Avoir 17 ans à la date de signature du contrat, et moins de 30 ans (PMIP-DN) ou moins de 45 ans (Préparation Militaire Air),
- Etre apte médicalement,
- Avoir effectué sa JDC ou à défaut, justifier d'une attestation de recensement (Mairie).

Calendrier de la formation : (zone B – Académie Aix-Marseille) 2024-2025 :

- Préparation militaire initiale Air PMIA (7 jours consécutifs) : **du lundi 21 au dimanche 27 octobre 2024**
- Préparation militaire initiale Air PMIA (7 jours consécutifs) : **du lundi 14 au dimanche 20 avril 2025**

Ce stage est non rémunéré. Les frais d'hébergement, de restauration et d'habillement (paquetage militaire) sont pris en compte par l'Armée de l'Air et de l'Espace.

FORMATION MILITAIRE INITIALE DE RESERVISTE (FMIR)

*A l'issue de la PMIA, vous pourrez **souscrire un engagement pour servir dans la réserve opérationnelle** (dès 17 ans révolus) sous réserve d'aptitude médicale militaire. Vous devrez alors effectuer deux périodes. Ces deux périodes sont **rémunérées**.*

- 1. Formation militaire initiale du réserviste (12 jours weekend intermédiaire inclus– régime internat logement sur la base aérienne) 2 périodes :
 - . **du lundi 10 au vendredi 21 février 2025**
 - . **du mardi 15 au vendredi 25 juillet 2025**
- 2. Formation protection défense complémentaire (FMC) : (régime internat) :
du 07 au 11 avril 2025 ou du 14 au 18 avril 2025.

DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

1. Créer un compte sur le site de la garde nationale : <https://www.reservistes.defense.gouv.fr/> puis procéder à votre dépôt de candidature.
2. Contact : ba115-ciiraa.cellcoord.fct@intradef.gouv.fr
Permanence téléphonique le mardi : 04 13 97 03 30 – 04 13 97 04 88